

Communiqué de Presse

Direction de la Communication

Réf: 483f09

Tél. +33 (0)3 88 41 25 60

Fax +33 (0)3 88 41 39 11

Internet: www.coe.int

e-mail: pressunit@coe.int



47 Etats membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
«L'ex-République
yougoslave de
Macédoine»
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

« La violence à l'égard des femmes et des enfants constitue une violation des droits de la personne humaine et nous concerne tous »

Tromsø (Norvège), 18.06.2009 – « L'apogée des efforts déployés depuis des années par le Conseil de l'Europe pour lutter contre la violence à l'égard des femmes sera l'adoption de sa nouvelle convention, qui mettra en place des normes juridiquement contraignantes en la matière. L'objet de cette convention n'est pas tant de sanctionner les violations des droits de l'homme une fois celles-ci commises mais de les prévenir. On ne peut se contenter de soulager les victimes ; il faut faire en sorte que les femmes ne deviennent pas victimes » a déclaré aujourd'hui Maud de Boer-Buquicchio, Secrétaire Générale Adjointe du Conseil de l'Europe, dans son allocution d'ouverture de la Conférence des ministres européens de la Justice.

Récemment, dans un [arrêt](#) historique, la Cour européenne des droits de l'homme a reconnu que la violence domestique constituait une infraction fondée sur le sexe. « Le seul moyen de susciter un quelconque changement est de mettre à profit cet arrêt pour modifier la législation, les procédures administratives et les attitudes afin d'aider et de protéger toutes les femmes victimes de violences domestiques » a conclu la Secrétaire Générale adjointe.

Elle avait auparavant visité la Maison des enfants de Tromsø ([Barnehuset](#)), aux côtés de Knut Storberget, ministre norvégien de la Justice, et Asha-Rose Migiro, Secrétaire Générale adjointe des Nations Unies.

« C'est là un exemple concret de ce qui peut être fait pour prévenir et combattre la violence à l'égard des femmes et des enfants. Je félicite les autorités norvégiennes, et en particulier le ministre Storberget, d'avoir pris l'initiative d'organiser cette conférence à Tromsø » a dit Mme de Boer-Buquicchio. « La violence à l'égard des femmes et des enfants n'est pas une affaire privée. Elle nous concerne tous et nous devons agir – maintenant ! »

« Nous devons briser le silence, ici, en Europe, mais aussi dans le reste du monde » a pour sa part déclaré Knut Storberget. « La violence domestique constitue une infraction grave, bien que courante, qui est trop longtemps restée ignorée de la sphère politique et de nos systèmes juridiques. Nous devons, au niveau international, nous accorder sur le fait que c'est une question qui relève de notre responsabilité, à nous les ministres de la Justice. Cette conférence est l'occasion idéale d'examiner de nouvelles mesures et approches. Il est essentiel que nous aidions les femmes et les enfants à vivre à l'abri de toute violence. »

« La violence à l'égard des femmes frappe partout, sur tous les continents, dans les bidonvilles comme dans les banlieues huppées. » a à son tour déclaré Asha-Rose Migiro. « Nous sommes là pour contribuer à briser le silence grâce auquel une culture d'impunité a pu se développer. Nous sommes là pour prendre des mesures afin de punir les auteurs de violence, aider les victimes et protéger toutes les femmes et les filles », a-t-elle indiqué, ajoutant que dans le monde entier, des pays adoptent des mesures concrètes. « Il existe au niveau régional des initiatives encourageantes, à l'image des débats autour de l'élaboration d'une convention du Conseil de l'Europe portant spécialement sur la violence à l'égard des femmes », a-t-elle conclu.

Pour plus d'information sur la conférence, voir www.coe.int/minjust et www.coe.int/violence.

Contact presse : Estelle Steiner, Attachée de presse, Conseil de l'Europe
Portable +33 (0)6 08 46 01 57, estelle.steiner@coe.int

Pour recevoir nos communiqués par e-mail, contactez: Council.of.Europe.Press@coe.int